

**Synthèse du séminaire *Notre Europe* du  
28 Novembre 2006  
session du matin**

« Quelles agricultures pour les sociétés européennes  
du 21<sup>e</sup> siècle ? »

# Quelles agricultures pour les sociétés européennes du XXI<sup>ème</sup> siècle ?

**Modérateur :** *Pierre Lepetit*, Vice-président, *Notre Europe*, France

**Introduction :** *Henri Nallet*, ancien Ministre de l'agriculture, France

## **Panel 1 - Urbanité et évolution du rapport à l'alimentation et à l'environnement**

**Contribution :** **Les nouveaux déterminants du rapport des urbains à l'agriculture. Le cas de l'Allemagne contemporaine**

*Clemens Discherl*, Sociologue, Université de Nürtingen, Allemagne

**Contribution :** **Agriculture et système agroalimentaire dans un modèle d'urbanisation/tertiarisation**

*Jean-Louis Rastoin*, Economiste et agronome, Professeur Agro. Montpellier, Directeur UMR Moisa, France

**Débat avec la salle**

## **Panel 2 - Mutation des sociétés d'Europe centrale et orientale**

**Contribution :** **Les attitudes de consommation en Europe centrale**

*Professeur Zoltan Lakner*, Département d'économie alimentaire, Université de Corvinus Budapest, Hongrie

**Contribution :** **Rôle et place de la paysannerie dans la société Polonaise contemporaine**

*Maria Halamska*, Sociologue, Université de Varsovie, Académie des sciences, Pologne

**Débat avec la salle**

## **Panel 3 - Quelles dynamiques territoriales et culturelles pour l'agriculture européenne au XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

**Contribution :** *Bertrand Hervieu*, Secrétaire général, Centre International des Hautes Etudes Méditerranéennes (CIHEAM), France

**Discutant :** *Jean-Pierre Vercruysse*, Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local, Coordinateur de l'initiative « European Citizens panels », Belgique

**Débat avec la salle**

### **Débat**

*David Baldock*, Directeur, Institute for European Environmental Policy, UK

*Franz Fischler*, Président Forum Eco-social Europe, Ancien Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, Autriche

## Introduction

*« La question essentielle est : Qu'est-ce que les sociétés européennes attendent, aujourd'hui, et pour demain, de l'agriculture et des agriculteurs, et quels moyens sont-elles prêtes à y consacrer ? »*

**Henri Nallet**, ancien ministre français de l'agriculture, a ouvert en ces termes le débat sur **les nouveaux objectifs de l'agriculture européenne**, organisé le 28 novembre 2006 à Paris par *Notre Europe* dans la perspective des discussions de 2008 sur la réforme de la PAC.

Après avoir souligné que les objectifs d'**autosuffisance alimentaire** et de **modernisation de l'agriculture**, qui étaient au cœur du consensus européen autour de la création de la PAC en 1957, sont **aujourd'hui atteint**, il a plaidé pour « *une refondation de la PAC* ». Il a appelé à « **bâtir un nouveau consensus européen sur l'agriculture** » en commençant par se livrer « à une véritable analyse critique de ce qui a changé depuis 50 ans dans les attentes de la société à l'égard de l'agriculture. »

## I. Quelles orientations pour la PAC de demain ?

« **2007 est une année historique**, a rappelé **Jean-Louis Rastoin**, économiste et agronome à l'Agro-Montpellier, **puisque pour la première fois, le monde comptera plus de citoyens que de ruraux** ». Ce passage de sociétés essentiellement agraires à des sociétés très largement urbanisées induit une **profonde transformation de la relation des citoyens aux agriculteurs**.

Dans une Europe ayant désormais atteint l'autosuffisance, **la question de l'avenir de l'agriculture n'est en effet plus réductible à celle des gains de productivité et des bas prix alimentaires**. Les intervenants ont notamment affirmé l'importance des **dimensions culturelles et identitaires** de l'agriculture européenne et rappelé ses fonctions non-productives : entretien des paysages, aménagement de l'espace, préservation des savoir-faire locaux, etc.

« *Il existe une opposition fondamentale entre défenseurs de l' « agribusiness » et partisans d'une conception de l'agriculture comme secteur économique spécifique* », a décrit **Franz Fischler**, ancien commissaire européen à l'agriculture. Défenseur de la seconde orientation, il a souligné « *le rôle plus important* » que devraient être amenées à jouer « *les collectivités territoriales* » dans la mise en œuvre de la PAC.

**Bertrand Hervieu**, sociologue et Secrétaire Général du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), a exposé le défi qui se pose à l'Europe : « *construire des politiques qui prennent acte de la **bipolarisation de l'agriculture européenne**, avec d'un côté le farmbusiness à la brésilienne, et de l'autre les petites exploitations familiales. Dans la pratique, l'Union Européenne peut-elle faire coexister ces deux types d'agriculture en se servant des mêmes outils ou bien doit-elle créer des outils différenciés ?* »

Si l'Europe veut rester une grande puissance agricole mondiale, « *la **politique des bassins de production est**, selon lui, **inévitable** : c'est le seul moyen de garantir la compétitivité des produits européens dans les échanges mondiaux. Cela pose évidemment la question de l'aménagement du territoire – et là, les Européens ont compris qu'aménager le territoire ce n'était pas forcément répartir également les densités de population. **Peut être aspireront-ils de plus en plus à construire des espaces de densités très contrastées : il y aura un désir de voir coexister fortes densités et espaces préservés.** On est loin du débat des années 70 et 80 sur le « désert »... Les aspirations ont beaucoup évolué, notamment parce que la mobilité est maintenant acquise. »*

**David Baldock**, directeur de l'Institute for European environmental policy (Royaume-Uni), a quant à lui cité une étude de l'OCDE réalisée auprès de dix pays de l'Union Européenne, qui montre que le premier pilier, axé sur la dimension productive (\*) « *ne répond pas efficacement à nombre d'attentes vis-à-vis de la PAC.* »

Reste que « *les **fonctions non-productives de l'agriculture ont un prix. Qui doit le payer : le consommateur ou le contribuable ?*** », s'est interrogé **Franz Fischler**. La rémunération des externalités positives – environnement, paysages, bien-être animal, etc. – doit-elle être prise en charge par les mécanismes du marché (prix, marketing, étiquetage) ou bien par la politique agricole (via des subventions ou protections spécifiques) ?

Pour **Bertrand Hervieu**, si les populations européennes rechignent aujourd'hui à payer le prix de la PAC pour l'agriculture intensive, *l'agriculture familiale bénéficie, elle, d'un « **capital d'affection très grand** » : « c'est l'amortisseur identitaire et social dont l'Europe a encore besoin ».*

Pour **Franz Fischler** : *"Il ne faut pas réinventer la roue, mais réaliser que la réforme agricole est un processus, qui se fait pas à pas, et non par un big bang."* Pour lui, *"le véritable défi pour le secteur agricole est de trouver des niches de marché optimales"* et pour les décideurs, de savoir *"comment les y aider"*.

## II. Place de la PAC dans le projet d'intégration européenne

Pour **Henri Nallet**, l' « *épuisement de la PAC en tant que projet politique* » a partie liée avec la « *crise d'identité* » que traverse l'Union : « *Les Européens ne retrouveront un sens à leur projet commun que lorsque l'on aura redonné une cohérence et un contenu à la seule politique européenne réellement intégrée. Il est inutile de dissimuler la PAC et les réformes nécessaires derrière l'OMC.* »

**Henri Nallet** a également exprimé son « *pessimisme quant à l'avenir de la construction européenne et de l'intégration des nouveaux membres si l'on ne parvient pas à reconstruire une perspective commune autour de la PAC* ». « *Nous assisterons alors à une renationalisation* », a-t-il mis en garde.

Selon **Maria Halamska**, sociologue à l'Université de Varsovie, **la PAC serait plutôt un facteur d'adhésion au projet européen dans les nouveaux pays membres**. « *La proportion des partisans de l'UE parmi les agriculteurs polonais s'est élevée de 23% en 1999 à 72% en 2005* », a-t-elle souligné. Pour ce qui concerne spécifiquement la PAC, « *en août 2006, ils étaient 54% à en être satisfaits, du fait notamment des aides « traditionnelles », provenant de la période productiviste.* »

La sociologue a expliqué que **les agriculteurs polonais sont en revanche assez réticents aux nouveaux objectifs stratégiques de la PAC** favorisant le développement rural, « *actions dont le rôle futur sera probablement de plus en plus important.* » Elle a soulevé une question en forme d'objection : « *Est-ce que la nouvelle PAC, et en particulier la politique rurale, ne transformera pas la campagne du centre de l'Europe –Hongrie et Slovaquie en particulier- en éco-musée, du fait du système des paiements découplés ?* »

**Maria Halamska** a enfin attiré l'attention des participants sur **le risque majeur d'exclusion sociale et de ghettoïsation** pour les **10 millions de ménages polonais liés à l'activité agricole**.

**Franz Fischler** a insisté sur le fait que l' « *on sous-estime l'ampleur de la tâche à accomplir pour intégrer les nouveaux Etats membres* ». **Henri Nallet** est allé plus loin, se demandant : « *Que fait-on pour assurer la convergence au sein d'un marché unique entre des agricultures de niveaux très différents ? Cet exercice n'a pas été fait en profondeur, alors que l'élargissement devrait nous amener à réévaluer la nature et les objectifs de la politique agricole commune.* »

**Zoltan Lakner**, professeur au département d'économie alimentaire de l'université de Corvinius de Budapest, a lui aussi évoqué « *la sous-évaluation du coût de la transition agricole chez les nouveaux membres* », liée à l'ouverture des marchés. Evoquant « *certaines tendances communes entre l'Est et l'Ouest, comme la concentration de la production et de la distribution* »

alimentaires, ou les évolutions techniques et technologiques », il a insisté sur « les **spécificités de l'Est**, en particulier l'augmentation du nombre des petites et moyennes exploitations, le rôle des investissements directs étrangers dans la privatisation de l'industrie agroalimentaire et de la distribution, la part considérable de l'économie informelle dans le secteur agro-alimentaire (environ 30%) ».

### **III. Globalisation et nouvelle politique de voisinage**

**Franz Fischler**, a analysé les conséquences d'un possible échec du cycle de négociations de Doha à l'OMC : « *Les accords bilatéraux, les zones de libre échange, sont une solution alternative, mais je mets en garde contre l'idée d'une zone de libre-échange avec les Etats-Unis : imaginez comment l'Europe et les Etats-Unis seraient perçus, alors que l'objectif du cycle de Doha est d'améliorer les chances du monde en développement* ». Il a ajouté : « *Le commerce plutôt que l'aide [trade instead of aid] est une doctrine peu efficace. L'aide au commerce [aid for trade], selon l'idée de Joseph Stiglitz, pourrait être plus intéressante.* »

Selon **Bertrand Hervieu**, l'Europe a un « **devoir de Méditerranée** ». « *La population du sillon urbain du littoral sud-méditerranéen est désormais branchée sur le monde, elle s'aligne sur les standards alimentaires internationaux.* » Mais, conséquence de l'arrivée massive de la grande distribution d'Europe de l'Ouest dont l'essentiel des produits est importé, « *la population rurale de l'intérieur n'a plus de marché national, plus de marché local solvable. Elle est renvoyée à son localisme, sans marché, sans avenir, sans espoir* » Pour lui, **cette « fracture Sud-Sud » est « porteuse de malentendus, de conflits, de tensions, et cela concerne également la PAC.** »

Faisant le parallèle avec la situation d'une partie de la population rurale d'Europe Centrale et Orientale, le secrétaire général du CIHEAM a dénoncé le « **phénomène du congédiement, non plus par l'exode, mais un congédiement sur place et par la pauvreté de ces paysanneries méditerranéennes**, comme il en existe aussi ailleurs dans le monde », et appelé à une relance du processus de Barcelone (\*\*).

Des vues partagées par **Franz Fischler**, pour qui « *l'UE a besoin d'une nouvelle politique de voisinage, avec la Méditerranée, mais aussi avec sa frontière orientale* », qui inclut des pays tels que l'Ukraine et la Turquie.

Et **Bertrand Hervieu** de conclure : « *Si 2007 est une année historique, c'est aussi en ce début de 21<sup>e</sup> siècle que nous découvrons que le monde, pour se nourrir et assurer sa sécurité alimentaire, n'a pas besoin de 30% de sa population. La mondialisation est en train de laisser sur place, hors commerce, hors échanges, hors contact, hors culture, 30% de sa population, et il se trouve que ce sont des paysans.* »

(\*) : Le premier pilier de la PAC est axé sur le marché, et soutient le revenu des agriculteurs via divers systèmes d'aides. Le deuxième pilier est axé sur le développement rural et rémunère les dimensions non productives de l'agriculture.

(\*\*) : Créé lors de la Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995, le partenariat euroméditerranéen, dit « *processus de Barcelone* », regroupe les 25 Etats membres de l'Union Européenne et 10 Etats du Sud et de l'Est de la Méditerranée : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Liban, Syrie et Turquie.

### **Présentation du projet PAC 2013**

Les institutions européennes et les gouvernements des Etats membres de l'Union sont à l'aube d'une nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC). L'ouverture des négociations aura lieu en 2008, dans la perspective de la mise en œuvre d'une nouvelle génération de politiques agricoles à partir de 2013.

Le colloque « Quel cadre pour les politiques agricoles, demain, en Europe et dans les pays en développement ? » est la première étape d'un exercice de prospective destiné à alimenter la réflexion des décideurs engagés dans ces négociations. Il vise à faire le point sur quelques uns des paramètres susceptibles de peser sur l'avenir de l'agriculture européenne à moyen terme. Cet état des lieux sera dressé à partir d'une approche pluridisciplinaire, croisant diagnostic économique (évolution des marchés mondiaux, etc.), diagnostic scientifique et technique (question des OGM, des biocarburants, etc.), analyse institutionnelle (impact des accords de partenariat économique ou APE), et analyse sociologique.

C'est ce volet sociologique qui constitue l'apport spécifique du séminaire « Quelles agricultures pour les sociétés européennes du XXIème siècle ? » à l'économie générale du colloque. Son objectif était de permettre une meilleure compréhension des attentes des citoyens vis-à-vis de l'agriculture. Ceci à partir d'une analyse des grandes évolutions des modes de vie en Europe aujourd'hui.

Cette phase de diagnostics, achevée en 2006, sera prolongée par la réalisation de scénarios d'évolution et par la formulation de propositions de réforme de la PAC (fin 2007).